

**Annexe 4****Barème de notation du critère n° 1 : prix :**

Méthodes de notation applicables, au choix de l'adjudicateur : (en prenant en compte le montant TTC des offres de base après vérification arithmétique)

- Méthode de notation au cube (T3)

$$\text{note de l'offre évaluée} = \left( \frac{\text{coût de l'offre la moins chère}}{\text{coût de l'offre évaluée}} \right)^3 \times 5$$

La méthode de notation au cube présente une pente raide. Elle creuse un écart de notation important entre l'offre la moins chère et les offres présentant un prix plus élevé.

- Méthode de notation au carré (T2)

$$\text{note de l'offre évaluée} = \left( \frac{\text{coût de l'offre la moins chère}}{\text{coût de l'offre évaluée}} \right)^2 \times 5$$

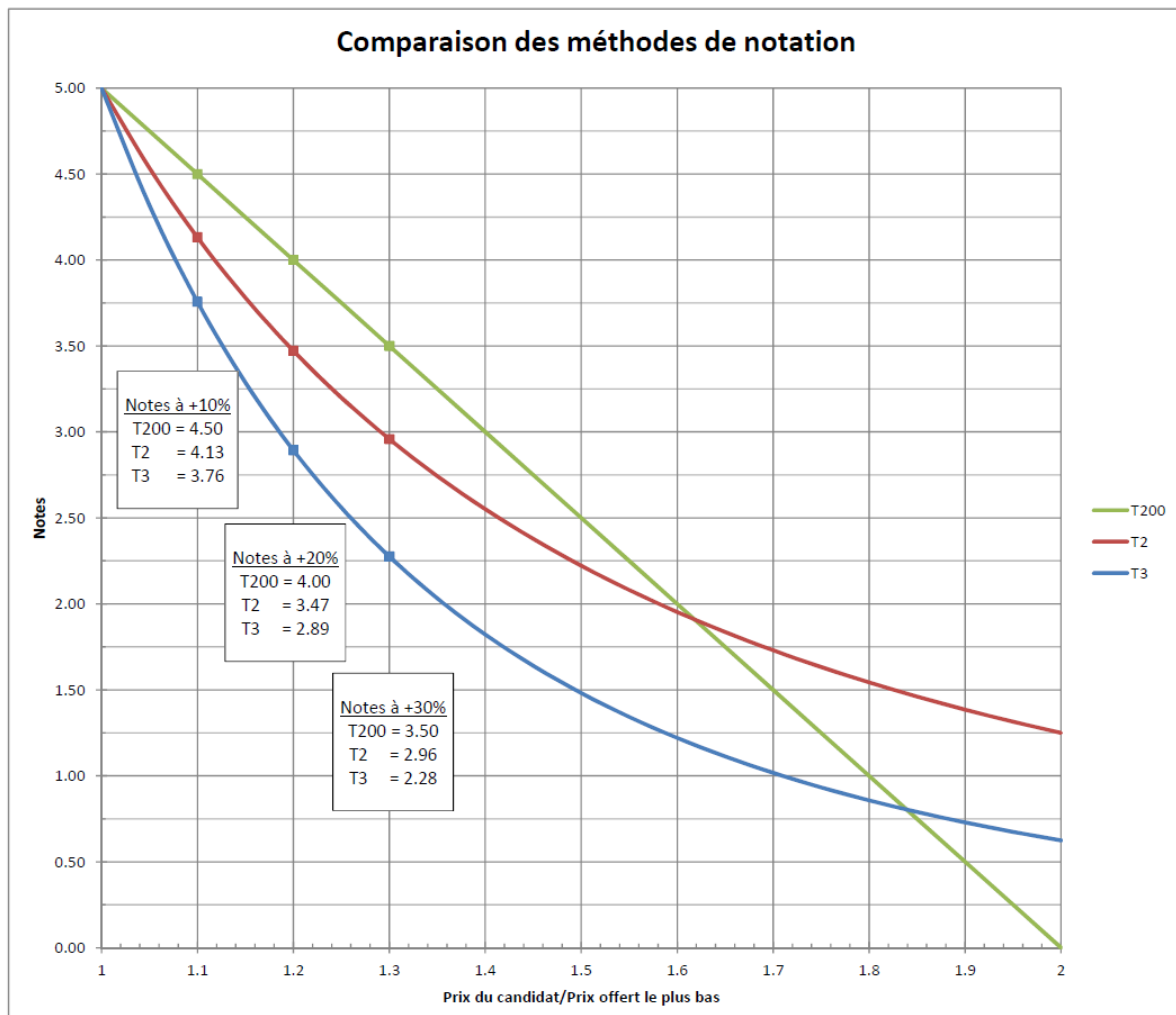
La méthode de notation au carré présente une pente moins raide que la méthode au cube. Elle creuse également un écart de notation important entre l'offre la moins chère et les offres présentant un prix plus élevé.

- Méthode de notation linéaire (T200)

$$\text{note de l'offre évaluée} = \left( \frac{(\text{coût de l'offre la moins chère} \times 2) - \text{coût de l'offre évaluée}}{\text{coût de l'offre la moins chère}} \right) \times 5$$

La méthode de notation linéaire présente la pente la moins raide des trois méthodes. Elle permet de limiter l'écart de notation entre l'offre la moins chère et les offres présentant un prix plus élevé. Dès que leur prix dépasse de plus de deux fois le prix de l'offre la moins chère, les offres obtiennent la note de zéro.

Graphique illustrant les différentes méthodes de notation du critère prix



**Barème de notation des critères et sous-critères :****n°2 : organisation pour l'exécution du marché****n°3 : qualités techniques de l'offre****n°4.1 : organisation qualité du soumissionnaire pour satisfaire les exigences du client****n°5 : références du candidat ou du soumissionnaire**

Note	Barème	Description
0		Candidat qui n'a pas fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé.
1	Insuffisant	Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond pas aux attentes.
2	Partiellement insuffisant	Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond que partiellement aux attentes.
3	Satisfaisant	Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes minimales, mais qui ne présente aucun avantage particulier par rapport aux autres candidats.
4	Bon et avantageux	Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes et qui présente quelques avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans tomber dans la surqualité et la surqualification.
5	Bon et très avantageux	Candidat qui a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, dont le contenu répond aux attentes avec beaucoup d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans tomber dans la surqualité et la surqualification.

- a) La note attribuée à un critère est faite sur la base d'une analyse globale de l'ensemble des documents exigés par critère. Lorsqu'une information ou un document demandé n'est pas produit, l'adjudicateur se réserve le droit d'exclure l'offre de la procédure en raison de son caractère incomplet.
- b) Sous-critère n°4.1 organisation, qualité du soumissionnaire pour satisfaire les exigences du client. La note 5 est attribuée aux soumissionnaires qui sont certifiés ISO 9001 ou équivalent. Sans autre information produite par le soumissionnaire, une certification annoncée en cours sera notée 1.